

Compte rendu du conseil d'école du 10 novembre 2015

Présents : conseiller municipal représentant de la mairie
 les responsables de l'ALAE élémentaire
 les représentants des parents d'élèves de l'Association des Parents d'Élevés
 les représentants des parents d'élèves de la FCPE
 les enseignants.

Vote du règlement intérieur : Après précision et modification des termes concernant l'APC ainsi que la validité du présent règlement sur le temps scolaire hors ALAE. Le règlement intérieur sur le temps scolaire a été voté. L'ALAE va mettre en place un règlement similaire avec ses spécificités

Sanitaires : Une fiche de demande d'intervention a été mise en place par les services techniques. Il suffit de remplir cette fiche pour faire remonter les travaux souhaités. Cette fiche peut être utilisée par l'école, l'ALAE.

Elle permet entre autre le suivi des actions menées, connaître le coût et le délai de faisabilité par les services techniques. C'est aussi une trace écrite des demandes. Les représentants des parents d'élèves devront faire passer leur demande par mail aux services scolaires.

Il est également à noter que sur le temps ALAE du midi, seuls les toilettes côté cour sont accessibles à l'ensemble des 310 enfants présents en moyenne. Cela pose ainsi des problèmes d'hygiène et d'attente pour les enfants. Les toilettes dans les couloirs des modules desservant les salles de classe sont accessibles uniquement en sortant de classe et en y revenant pour des raisons de sécurité.

Parking : Toujours en rapport avec la sécurité et l'attitude de certains parents en voiture. Un moyen pour faire que le terreplein central ne soit plus franchissable est à l'étude. De plus les personnes prenant à contre sens la circulation mise en place ou stationnant hors places prévues peuvent être verbalisées car il y a maintenant des caméras de vidéo surveillance couvrant l'ensemble de la zone école, collège. Une demande pour rematérialiser le passage piéton en face du terreplein central vers la porte de l'école est faite par les parents d'élèves.

Portes d'accès : Actuellement, elles se ferment trop vite et il y a eu des doigts coincés et meurtris. Il existe plusieurs systèmes de services à la fermeture. Il faudrait voir si celui existant est performant ou, si besoin, le changer pour éviter de nouveaux accidents de ce genre. La mairie étudie cela.

Équipement informatique : La priorité est d'avoir une connexion et un accès internet dans toutes les classes pour permettre une utilisation des ressources sans déplacement obligatoire des classes. Une étude est en cours pour un équipement internet et multimédia de l'école mais cela se fera en plusieurs étapes vu le coût de l'investissement.

L'utilisation du numérique à l'école fait partie des programmes de l'Éducation Nationale avec évaluations. Il permet une approche plus active de la part des enfants et offre des supports plus attrayants et variés. C'est un outil à part entière de la pédagogie. Cela peut paraître contradictoire avec le constat fait que les jeunes passent trop de temps en face d'écrans de toutes sortes. Cependant, cet outil qui n'est pas utilisé sur de longue période dont il faut apprendre l'utilité, les limites et les dangers.

Équipement sportifs : Les disponibilités ne sont pas assez nombreuses en rapport des besoins de l'école même si la mairie a mis à dispositions des créneaux supplémentaires dans la semaine. Une demande a été formulée pour clôturer la zone engazonnée et éviter ainsi l'installation temporaire des gens du voyage.

Année du sport à l'école : Pas d'actions en rapport avec cette année. Il y a quand même du sport à l'école hors créneaux définis par les programmes : le cross lié à l'association ELA, celui entre les CM 2 et les sixièmes du collège, un module rugby pour les CM 1, un module boule lyonnaise pour toute l'école, des sorties vélos. Les CP et CM2 ont des créneaux piscine....

Sorties scolaires : La mairie finance les transports pour les sorties sans limites hormis celles du raisonnable. Ces sorties sont en lien avec le projet d'école et les projets de classes. Exemple des cérémonies du 11 novembre mises en place le 10 novembre pour que les élèves puissent y participer en lien avec l'histoire, l'éducation

civique et moral. Une sortie au Bascala est prévue pour un spectacle avant Noël.

Toutes les sorties sont en lien avec le parcours culturel et sportif des enfants : cinéma pour les CP et CE 1, Musée pour les CE 1, CE 2 et CM 2, théâtre pour les CM 1, sortie vélo ou pédestre en forêt CE 1, CM 1...

Projet d'école : Défini pour 4 ans à partir des priorités de l'Éducation Nationale, des axes choisis par l'Académie et par le département. Pour l'école, l'intitulé est comment amener les élèves à une meilleure maîtrise du langage et comment développer un esprit citoyen. Ceci autour de trois axes, la maîtrise du langage scientifique, du langage oral et écrit, le développement du respect de soi et des autres.

Horaires APC : APC veut dire Aide Pédagogique Complémentaire. Pour tout ce qui est en lien avec le projet d'école. N'est plus uniquement pour les enfants en difficultés. Peu de possibilités d'horaires. Impossibilité le matin et le soir à cause des transports. Le midi est préférable(12h-12h30), pour éviter des perte de temps et être le plus efficace possible, à la période 13 h 30 14 h00. Les enseignants trouvent que cela fonctionne plutôt bien et que les enfants en profitent avec intérêt.

Réserve citoyenne : Il s'agit de personnes volontaires et agréées par l'Éducation Nationale qui pensent avoir des compétences ou des savoirs utiles à transmettre aux enfants. Les enseignants, via un site de l'Éducation, peuvent faire appel à ces personnes, si besoin, dans le cadre de l'enseignement en classe. Cette réserve n'a pas encore été utilisé dans l'école.

Devoirs : Pour certains parents, il y a trop de devoirs en CP le soir, du moins certains enfants mettent beaucoup plus de temps que le quart d'heure/vingt minutes préconisés par les maîtresses. Celles ci sont prêtes à recevoir tous les retours ou remarques faites. Il suffit juste aux parents de prendre contact avec elles pour les rencontrer.

Sécurité dans l'école : Un exercice de confinement (PPMS / Plan Particulier de Mise en Sécurité) est obligatoire durant l'année. Il se fera en janvier/février. Les parents d'élèves seront conviés à y participer. Le lieu de confinement le plus approprié de l'établissement est la cantine. Ce local est d'ores et déjà équipé du nécessaire en cas d'alerte.

Trois exercices alerte incendie doivent aussi se faire. Le premier, quinze jours après la rentrée les deux autres durant l'année. Un de ces exercices se fera sur le temps ALAE. Il est à noter que les enseignants n'ont pas de formations spécifiques pour faire cela. Un travail avec la mairie est en cours pour trouver une solution.

Les PAI (protocole d'accueil individualisé) concernent les enfants ayant des maladies ou allergies nécessitant une prise de médicaments à l'école si besoin/ou en cas d'urgence . Il y a un problème de communication des informations. Tout le monde n'est pas au courant des différents PAI, des soins nécessaires si besoin et des lieux de stockage... il n'y a pas de retour systématique aux parents. Il faut améliorer la procédure dans son ensemble au plus vite.

Sans nier qu'il y a des accrochages et des comportements agressifs de la part de certains enfants et des sanctions sont prises dans ces cas là, on ne peut pas dire que l'école soit un lieu de violence et d'incivilité dans son ensemble.

Vigipirate : Le plan vigipirate n'interdit pas l'entrée dans les locaux mais demande une vérification des entrées. En temps scolaire, il n'y a pas toujours quelqu'un à l'entrée. De ce fait, l'école est fermée à clef car il n'est pas tout le temps possible de voir qui rentre.

Il se pose la question de l'application de ce plan sur le temps ALAE et la demande est faite que les parents ne rentrent plus dans l'école et que les identités soient vérifiées. Un moyen doit être trouvé pour que cela ne soit plus les parents qui recherchent les enfants. Il doit y avoir la des solutions en terme de sécurité (talkie walkie, hauts parleurs....) pour que les animateurs amènent les enfants à l'entrée.

Projet nouvelle école : Le terrain est acheté, les projets des trois architectes retenus sont consultables à la mairie. Dans une configuration avec cinq classes et un ALAE associé. Pour l'instant prévu avec une ouverture en septembre 2017. La construction des installations annexes (terrain de sport, gymnase) se fera de manière très progressive après la construction de l'école.

Commissions : Les dates des commissions ALAE et restauration sont posées et communiquées aux parents élus.